



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Décembre 2017- n° 171



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28

5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be

www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Regifo.be
Edition SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
- > Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
- > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :

Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -



Le mot du Maireur

L'année 2017 touche à sa fin ; ce bulletin est l'occasion pour moi de dresser un premier bilan des faits marquants de l'actualité communale en 2017. Je débute par l'actualité financière.

Début octobre, ont eu lieu les traditionnelles ventes de bois marchands. Les résultats financiers sont légèrement supérieurs aux estimations (+20.000€). Malheureusement, des dépenses imprévues, comme les 56.000 € engagés pour pallier la pénurie d'eau, nous ont obligés à « puiser » 30.000 € dans nos réserves pour garder le budget à l'équilibre. Dans les années à venir, établir un budget à l'équilibre risque d'être un exercice périlleux...

Au niveau des taxes 2017, seule celle sur les hébergements touristiques a été augmentée à 160 € par lit. Le montant de cette taxe est réduit de 50% pour les hébergements reconnus par le CGT (Commissariat Général au Tourisme). Je vous rappelle qu'au niveau des taxes, la commune doit respecter une circulaire budgétaire de la Région Wallonne et ne fait pas ce qu'elle veut. Les autres taxes et redevances sont pratiquement inchangées.

Au rayon des travaux et chantiers, cette année 2017 a été bien remplie. Des chantiers importants se sont terminés, comme la réfection de la voirie du Clos du Chaurnet à Tellin et de la rue de Lesterny à Bure. Toujours à Tellin, les travaux de sécurisation des accès de l'école (plan de déplacement scolaire) sont également terminés, ainsi que le remplacement de la distribution d'eau, rue de Rochefort.

Au niveau de la distribution d'eau, 2017 a été une année très difficile, vu le manque de débit de nos sources. Dès le 1er janvier, j'ai dû faire appel à la protection civile pour suppléer ce manque ; c'est ensuite un transporteur privé qui s'est chargé de l'approvisionnement, afin de limiter les coûts. Plus tard dans l'année, nous avons remis en service le puits de Resteigne, de manière provisoire et avec toutes les autorisations. Au moment d'écrire ce mot, la production de nos sources s'améliore mais ne me permet pas encore de lever l'arrêté limitant la consommation d'eau.

Enfin, notre PCDR (Programme Communal de Développement Rural) a été approuvé, en mai, par le gouvernement wallon. Lors du dernier conseil communal, les conseillers ont approuvé la première fiche projet à présenter au gouvernement wallon, à savoir « l'aménagement du site du presbytère de Bure en logements », suivant ainsi l'avis de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). La fiche qui avait été initialement retenue était la transformation de l'ancien musée de la cloche en maison des associations. Ce projet a été mis temporairement au frigo dans l'attente de l'aboutissement ou non du projet SAR (Sites À Réaménager) visant la réhabilitation des anciens ateliers communaux et de la salle Concordia, et ce afin d'éviter les doublons.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une très bonne année 2018.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre



Echos de nos Clochers nr 170 SOMMAIRE

1. Administration

Le mot du maireur
Fermeture des bureaux
Des nouvelles du Conseil
Echos de la minorité
Relevés compteur d'eau
Date de parution « Echos de Clochers » - 2018
Eco-Mobile – Planning 2018

2. C.P.A.S

Goûter CPAS 2017
Donner de la vie d'âge

3. Extrascolaire

Vacances d'hiver 2017

4. Tourisme

Balade gustative
2018 – Grand Week-end de la Sorcellerie

6. Environnement

Devenez ambassadeurs de la propreté
Balade découverte

7. Police

J'aime mon chien, j'aime ma commune...
Feux d'Artifices – Rappel

8. Agenda

Agenda US BURE
VBC Lesse et Lhomme
Noël au théâtre
Tellinam – Repas de Noël
Ramassage sapins de Noël
Télévie – Agenda 2018

9. Divers

Liste des professions médicales et paramédicales
Gal Nov'Ardenne
Nouvelles du Patro
Des fleurs provinciales et régionales.



Fermeture des bureaux

La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés

Le lundi 25 et le mardi 26 décembre 2017 (Noël).

Le lundi 01er le mardi 02 janvier 2018 (Nouvel-An).

Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors du conseil communal du 7 novembre 2017 :

Approbations du 7 novembre :

- Du remplacement de la citerne à gazoil chauffage à l'école communale de Tellin,
- De la réfection de la digue et du moine (Etang des Moines),
- De la mission d'auteur de projet pour la transformation de la gare de Grupont en trois logements sociaux et un logement communal,
- De l'acquisition de compteurs d'eau et des pièces de raccordement,
- De l'amélioration de la voirie forestière à Resteigne,
- De l'avenant à la convention pour le second fonctionnaire sanctionnateur,
- Des redevances : recouvrement des

taxes impayées, délivrance de renseignements administratifs en matière d'aménagement du territoire et d'environnement, camping communal, des photocopies et documents plastifiés réalisés par le personnel communal et à l'envoi d'un fax,

- Des taxes : sur les séjours, précompte immobilier, impôt des personnes physiques, sur la distribution à domicile de feuillets et cartes publicitaires à caractère commercial, sur les secondes résidences, sur les immeubles inoccupés, sur la gestion des déchets des usagers,
- Du financement 2018 de la zone de Police Semois et Lesse,
- Des modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires (commune et CPAS),
- De la rénovation des installations de l'US Bure,

- Du rapport de la visite de contrôle du receveur régional,
- Des AG des intercommunales : IMIO, Sofilux et AIVE secteur valorisation et propreté,
- Du remplacement des membres démissionnaires du PCDR,
- De la première convention à proposer au ministre de tutelle pour l'aménagement de logements tremplins et intergénérationnels à Bure.



Olivier DULON
Président du Conseil communal



RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU.

Le relevé des compteurs d'eau sera réalisé dans le courant du mois de décembre. Cette année, c'est la section de **RESTEIGNE** qui sera contrôlée par les services communaux.

Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez et vous demandons de veiller à l'accessibilité du compteur afin de leur éviter toutes pertes de temps.

Pour les sections de Bure, Grupont et Tellin, une carte-

réponse sera transmise par la poste, nous vous demandons de la compléter et de nous la renvoyer (port payé par le destinataire) pour le 10 janvier 2018.

Il est important que vous nous communiquiez l'index de votre compteur afin que tout problème puisse être rapidement constaté et résolu.

Un formulaire sera également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be à partir du 15 décembre.

ECO-MOBILE – PLANNING DE PASSAGE 2018.



Vous trouverez ci-dessous, le planning 2018 pour le passage de l'Eco-Mobile.

LES 1er et 3ème JEUDIS DU MOIS :

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au

Tél. : 084/37.42.86 – auprès de Mme Mariane REMACLE;

Prix par passage : 3 €

- | | | |
|----------------------------|--------------|----------------|
| • 04 JANVIER | • 03 MAI | • 06 SEPTEMBRE |
| • 18 JANVIER | • 17 MAI | • 20 SEPTEMBRE |
| • 01 ^{er} FEVRIER | • 07 JUIN | • 04 OCTOBRE |
| • 15 FEVRIER | • 21 JUIN | • 18 OCTOBRE |
| • 01 ^e MARS | • 05 JUILLET | • 08 NOVEMBRE |
| • 15 MARS | • 19 JUILLET | • 22 NOVEMBRE |
| • 05 AVRIL | • 02 AOUT | • 06 DECEMBRE |
| • 19 AVRIL | • 16 AOUT | • 20 DECEMBRE |

Echo de la minorité

Lors du conseil communal du 7 novembre 2017, nous avons interrogé la majorité sur le problème de l'eau.

Etant donné que nous sommes limités en caractères, voici seulement une partie de nos questions et de leur réponse.

- Quels sont les besoins actuels en eau de la commune ? **La consommation moyenne actuelle journalière est de +/- 400,00 m³/jour la semaine et 460,00 m³/jour les week-ends et jours fériés.**
- Quelles sont les ressources actuelles ? **Les ressources actuelles sont composées des sources de TELLIN, de BURE, du puits de Resteigne (Spienchamp) et accessoirement du trop-plein des sources de LIBIN. Au jour d'aujourd'hui (06/11/2017), la production d'eau est de +/- 340,00 m³ pour les sources de TELLIN et BURE + le trop-plein de LIBIN (environ 100 m³/jour) + le puits de Spienchamp qui nous donne à raison de +/- 6 m³/H, un volume de +/- 50 m³/jour pour une partie du village de Resteigne. D'où maintien de l'Arrêté d'interdiction.**
- Quelles possibilités d'approvisionnements supplémentaires dans un futur plus ou moins proche ? **Les possibilités d'approvisionnements supplémentaires sont le puits des**



Françoise Boevé-Anciaux

Revoz (pour autant que la qualité soit bonne et le rendement suffisant) et un raccordement sur la conduite d'adduction de la SWDE à Bure.

- Quelle est la convention signée avec Libin ? Quand perd-elle sa validité ? La commune de Libin a-t-elle déjà été contactée sur le sujet ? **La Commune possède un bail emphytéotique avec la Commune de LIBIN pour le captage de Large Fontaine qui se termine le 30 août 2021. La Commune de LIBIN a été contactée mais pas encore officiellement.**
- Dans quel état sont les infrastructures (canalisations, pompes, forages, ...) pour l'eau ? Quels travaux doivent être prévus à plus ou moins long terme ? Quel montant d'investissement est prévu dans les budgets futurs ? **Les pompes sont récentes (2 ans), les canalisations d'adduction sont d'origine et ne présentent pas de problème de fuite pour l'instant. Les canalisations de Resteigne ont été remplacées à 100% ainsi qu'à Grupont. A Bure, toutes les rues sont rénovées, excepté la traversée du village (RN 846 sur +/- 1200 m). Pour ce qui est de Tellin, toutes les rues ont été rénovées, sauf la rue Léon Charlier, la rue du Centenaire et une partie de la rue de Saint-Hubert.**



Isabelle Bovy-Lecomte

Sont prévus au budget 2018 : la rue Léon Charlier, la rue du Centenaire et la rue du Cortil pour un montant de 180.000,00 € HTVA. La rue de Saint-Hubert pour un montant de 280.000,00 € HTVA.

Les travaux de caractérisation de nos puits, de traitement du pH des eaux et de construction de bâtiment sont également prévus pour un montant de +/- 350.000,00 € HTVA

Dans l'avenir, il nous restera à rénover la traversée de Bure (estimation +/- 560.000,00 € HTVA), mais ces travaux doivent être réalisés conjointement avec les autres impétrants dans le cadre de la rénovation de la traversée de Bure.

- Quelles étaient les causes des dernières fuites ? **Les causes des dernières fuites étaient la vétusté et la mauvaise qualité de la prise en charge en laiton sur un raccordement particulier à Resteigne datant des années 90.**

Notre interpellation résulte de notre souci de connaître la situation sur le réseau d'eau, de participer à la réflexion sur les investissements nécessaires et ainsi de montrer notre volonté de garder notre eau sur le long terme.



Anne Charlier-des Touches



Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2018, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2018

Nr	Date rentrée article	Dates de diffusion
172	Mardi 23 janvier 2018 à minuit	Lundi 19 février au vendredi 23 février 2018
173	Mercredi 21 mars 2018 à minuit	Lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2018
174	Vendredi 18 mai 2018 à minuit	Lundi 18 juin au vendredi 22 juin 2018
175	Mardi 31 juillet 2018 à minuit	Lundi 28 août au vendredi 01er septembre 2018
176	Mardi 25 septembre 2018 à minuit	Lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2018
177	Mardi 20 novembre 2018 à minuit	Lundi 17 décembre au vendredi 21 décembre 2018

E-mail : mariane.remacle@tellin.be - REMACLE Mariane, Information à la population

Goûter C.P.A.S. 2017

Le 18 octobre 2017, le CPAS organisait son traditionnel goûter des 3x20. Vous étiez nombreux à répondre à l'invitation, les belles photos ci-joint le démontrent et expriment la joie et le dynamisme dont vous avez fait preuve durant cet après-midi.

Comme je vous l'ai dit ce jour-là, il me plaît de rappeler ici toutes les activités ou comités organisés sur notre commune et pour lesquels vous prenez une part active : Conseil Consultatif Communal des Aînés, Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, Plan Communal de Développement de la Nature, Commission Locale de Développement Rural, Comité de Développement Touristique et Culturel, les comités des fêtes, les bénévoles de la paroisse, le groupe de joueurs de cartes, les comités 3x20, les activités intergénérationnelles organisées avec l'accueil extrascolaire... et j'en oublie certainement. Ceci nous montre à quels points vous restez actifs, dynamiques et acteurs de la société dans laquelle on vit. Cet investissement régulier ou ponctuel est riche d'enseignement et d'exemples pour les plus jeunes.

Actuellement, un quart de la population tellinoise a plus de 60 ans. Dans les 5 années à venir, le nombre de personnes âgées de 80 ans aura doublé. Nous sommes donc sensibles à pouvoir répondre aux attentes de nos aînés : activités variées et adaptées, lutte contre l'isolement, accompagnement divers en fonction des demandes, maintien à domicile.



C'est la raison pour laquelle, depuis le début de mon mandat, divers projets concernant les aînés ont vu le jour ou ont été maintenus :

- Ateliers d'équilibre et de prévention des chutes
- Dîner ou goûter au Pâchy un mardi sur deux
- Mise en place d'activités après le dîner au Pâchy et nous allons étendre ces activités à tous les mardis après-midi.
- Ateliers couture
- Cours d'informatique
- Jardin partagé
- Activités intergénérationnelles en partenariat avec le Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Accompagnement pour les déplacements via le service mobilité
- Organisation des déplacements vers les marchés locaux

Pour pouvoir répondre aux diverses demandes, le Conseil de l'action sociale a engagé Louise Evrard depuis quelques mois. Louise habite à Tellin, elle est motivée, pleine de projets et est très à l'écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec elle au CPAS au 084/36.66.85.

Je voudrais enfin remercier l'ensemble du personnel du CPAS pour le travail de qualité qu'ils font au quotidien.

Je terminerai en vous présentant mes meilleurs vœux pour l'année 2018, qu'elle soit remplie de bonheur, de réussite, d'amour et d'excellente santé.



La Présidente
Natacha Rossignol



Vous avez au moins 60 ans. Vous désirez partager un moment convivial autour d'un café. Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir d'autres personnes.

Informations et réservations :

Louise Evrard : 084/37.42.82

Nathalie Vincent : 084/36.67.87

Anne-Catherine Grosjean (mardi et jeudi) : 084/43 38 61

LA MAISON DES AINÉS DE NASSOGNE,
LE CCCA ET LE C.P.A.S DE TELLIN
VOUS INVITENT

Le jeudi 28 décembre 2017

Dès 14h

Salle du patronage de Forrières

Goûter de fin d'année

Participation de 2,5€/personne

Service mobilité à disposition sur demande

« DONNER DE LA VIE A L'AGE »

L'objectif de l'ASBL SENOAH est la promotion du bien-être des seniors dans leurs lieux de vie.

Cette association lance une nouvelle action : « Donner de la vie à l'âge »

Ce projet vise à mettre en place un réseau de volontaires de plus de 65 ans pour des seniors.

Le but de cette action est de répondre, grâce à l'implication de seniors, à des demandes de



« coups de pouce » formulées par des seniors d'une même entité. Ces services peuvent être variés : ouvrir les volets, déblayer la neige, covoturer pour une course, partager un café, etc.

Pour plus d'informations :

Louise Evrard – CPAS : 084/36.66.85

Françoise Wathelet – Présidente CCA :
084/36.67.05

Senoah : 0800/17.500

■ Environnement



DEVENEZ « AMBASSADEURS DE LA PROPETE » !

Envie de rendre la Wallonie Plus Propre ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à rejoindre les

«Ambassadeurs de la Propreté».

Wallonie Plus Propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent maintenir propre leur rue, leur quartier ou tout autre endroit de leur choix.

Vous aussi, vous souhaitez devenir un Ambassadeur de la Propreté ? Dans ce cas, inscrivez-vous sur le site internet www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, réservez gratuitement votre matériel, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et signez la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur.

Il conviendra de déterminer avec la commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.walloniepluspropre.be.

Balade découverte organisée par la CCATM de Tellin (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)

Le 30 septembre 2017, la CCATM de Tellin a organisé une « Balade découverte... Tellin vu par ses citoyens ! ».

Le but de cette après-midi était non seulement de faire découvrir ou redécouvrir notre village mais aussi de mieux faire connaître la **CCATM** et ses compétences.

Un parcours était conseillé, ponctué de questions, d'énigmes à résoudre, en rapport avec la mobilité, le patrimoine et l'énergie.

Atelier Patrimoine

Animé par la MUFA et par Olivier Baudry pour l'asbl Tellin Fonderie, Mr Bousmanne et encadré par Françoise Boeve.

Au moyen d'anciennes photos de Tellin, les participants ont pu découvrir les différents types de patri-

moine dit populaire, mais aussi reconnaître les différents types d'architecture constitutifs de nos campagnes.

Avec Olivier Baudri, les promeneurs ont pu se familiariser avec le métier d'artisan campanaire mais aussi de l'histoire de la fonderie tellinoise.



L'atelier énergie

était animé par Daniel Conrotte de la Cellule développement durable, Lise Johnson du Guichet de l'énergie et Pascal Lenoir notre conseiller en énergie. Chacun

pouvait recevoir des conseils, formuler ses questions ou inquiétudes... Des animations pour enfants étaient également prévues.



Joseph Dejonghe de Objectif 2050 est également venu avec l'héliomobile.

L'atelier mobilité

animé par Claude Blake et Freddy Didriche où les participants pouvaient prendre connaissance du rapport d'enquête de l'observatoire de la mobilité réalisé par la cellule « mobilité » de la CCATM. Cette enquête portait sur la mobilité, la signalisation, la sécurité et l'aména-

gement de bien-être dans l'espace public sur toute l'étendue de la commune de Tellin. Cet état des lieux (non exhaustif) a été accompagné d'avis, de suggestions, des solutions possibles... Ce document peut encore être consulté à la commune auprès de Madame Catherine Marchal.



Annie Lamoureux animait un atelier où les personnes pouvaient tester un parcours en chaises roulantes (prêtées par Altéo) et ainsi se rendre compte des difficultés rencontrées dans la vie courante par les personnes à mobilité réduite.

La journée s'est terminée par un goûter composé de produits du terroir et avec une conteuse pour les enfants.



La **CCATM** est une assemblée composée de **citoyens des 4 villages**. Nous essayons d'être le **relais des aspirations de la population** dans toutes les matières qui concernent l'aménagement de notre cadre de vie.

Nous sommes donc à l'écoute de tous.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette activité !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine dans un autre village de l'entité et avec, espérons-le, une météo plus clémente !

Anne Rossignol-Vanwildemeersch
Présidente de la CCATM
Catherine Marchal
Secrétaire



J'aime mon chien, j'aime ma commune...

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins.

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. **Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.** Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier) que vous pouvez déposer dans les poubelles publiques (cf. article 17 du règlement général de police de notre zone de police).

Savez-vous que les maîtres risquent une amende s'ils ne ramassent pas la déjection de leur animal ? Le ramassage est obligatoire selon les articles 5 et 94 du Règlement général de police.

Il en va de la cohabitation harmonieuse entre les propriétaires de chiens et les autres personnes. S'il y a bien quelque chose de déplaisant en ville, c'est de marcher dans une crotte de chien...

Nous remarquons que ce phénomène est de plus en plus présent dans certaines communes de notre zone de police. C'est pourquoi nos services de police y portent une attention particulière... Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre ville ? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté en ville...

De même, pour rappel et conformément aux articles 93 et 175 du Règlement général de police, il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le domaine public.



Feux d'Artifices – Rappel du Règlement général de police

Art. 68. L'usage de pétards et pièces d'artifices sont interdits sur la voie publique, ainsi qu'en plein air et dans les lieux publics sauf autorisation écrite du Bourgmestre. Cette interdiction n'est pas applicable la nuit des réveillons de Noël et de Nouvel An entre 22 hrs et 02 hrs.



Vacances d'hiver 2017

La Capucine ouvrira ses portes :

Du mercredi 27 décembre au vendredi 29 décembre 2017.

Du mercredi 3 janvier au vendredi 5 janvier 2018

Fermeture le lundi 25 - mardi 26 décembre et lundi 1^{er} et mardi 2 janvier.



Au programme:

Les plaisirs de l'hiver sont à notre porte, viens les découvrir avec nous.

A la veille de cette nouvelle année, décoration, paillettes, mignardises,... n'auront plus de secret pour toi.

Horaire des activités : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Un accueil est possible dès 7h30 (sur demande lors de l'inscription) et jusque **17h30**.

PAF : 9€ par jour pour le premier enfant, 7,50€ pour le deuxième enfant et 6,50€ pour les suivants. Une facture sera envoyée dans le courant du mois qui suit la participation de l'enfant aux activités.

Inscription par téléphone 084/387614 – 0499/697268 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be au plus tard pour le **18 décembre**.

Au-delà de cette date, plus aucune inscription possible.

Le service se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant. Se munir de son pique-nique pour midi et de collations pour le matin et l'après-midi.

Rappel : les enfants avec des langes ne sont pas acceptés.



■ Tourisme

Avril 1618 : les 3 sœurs Gaumette sont jugées pour sorcellerie par la Cour de Justice de Grupont, et condamnées au bûcher ...

2018, 400 ans après :

7-8-9 septembre 2018 Grand Week-end de la Sorcellerie à Grupont

Spectacle, marché d'époque, animations, conférence, expositions ... et plein d'autres activités !



Une initiative du Comité de Développement Touristique et Culturel

Appel à volontaires :

Ensemble, faisons de ce week-end un événement mémorable !

Que vous n'ayez que quelques heures, ou plusieurs jours à y consacrer, rejoignez l'équipe organisatrice, ça va être génial !

Pour plus d'informations :
Annick De Clerck,
Office du Tourisme, 084/36 60 07
ou tourisme@tellin.be



Samedi 23 décembre 2017 :

Tournoi en salle :

12h de mini-foot de l'US Bure
au complexe sportif de Tellin,
rue du Carillon à 6927 Tellin.
Premier match à 9h.
Restauration assurée.

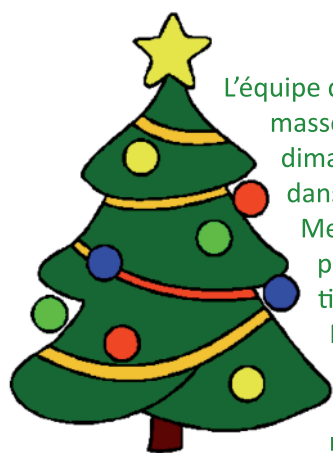
Contact :

Englebert Alain 0473/54.57.34
ou Philippart Ludovic 0491/19.25.34.

Samedi 10 février 2018 :

souper Raclette savoyarde de l'US Bure

au Foyer culturel de Bure dès 19h00.
PAF : 17 €/adulte - 8 €/enfant - 12 ans



L'équipe du grand-feu de Tellin ramassera les sapins de Noël le dimanche 14 janvier 2018 dans la matinée.

Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Date à retenir :

Vendredi 23 mars 2018 – Grand-feu

VBC LESSE ET LHOMME

VENDREDI 22/12

TOURNOI DE NOEL

SAMEDI 03/03

SOUPER RACLETTE

SAMEDI 05/05 2018 NOS 15 H

Pour nos matchs voir sur :
www.portail.aif.be
Heures et jours d'entraînement

Renseignements

au 0498/52 21 62 ou 0497/73 19 86



Festival jeune public

NOËL AU THÉÂTRE « CHEZ NOUS ! »

>> Du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018

16 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits
dans 16 villages de Famenne-Ardenne.

UN SPECTACLE DANS VOTRE COMMUNE !

Théâtre | de 4 à 8 ans

PETIT MOUCHOIR | L'anneau Théâtre

Un jour, allez savoir pourquoi, allez savoir comment, Petit Mouchoir se retrouve là, sur le trottoir... Le vent l'emporte et le voilà complètement perdu dans un jardin inconnu ! Lors de son périple pour rentrer chez lui, il croise une faune étrange. De drôles d'individus qui ont tous perdu quelque chose. Mais comment les aider quand on n'est « qu'un petit mouchi mouchoir plié qui n'a jamais mouché plus loin que le bout de son nez » ?

Jeudi 4 janvier 2018 | 15h | Tellin | Salle Concordia
(rue Grande, 25)

Une organisation conjointe du Comité de développement touristique et culturel de Tellin et de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

Prix unique : 6€ ou 2 chèques culture | Article 27 : 1€

Réduction Ligue des familles : une réduction de 1 € ou de 1 C.C est offerte aux membres de la Ligue des familles sur présentation de la carte de membre valide

Réservation indispensable ! MCFA : 084/32 73 86
Retrouvez le programme complet du festival sur
www.mcfa.be

Musique

CONCERT DES ATELIERS ROCK DE LA HAUTE-LESSE

Les rockeurs en herbe des ateliers rock de Grupont, Saint-Hubert et Libin, ainsi que les groupes des adultes vous invitent à leur concert.

Le samedi 27 janvier 2018 | dès 18h30 | Resteigne | Salle Resteigne-city (Rue du centre)
PAF : 2 € | moins de 12 ans : gratuit

MCFA en Haute-Lesse

Rue du commerce 14, 6890, Libin | 0498/ 172 467
ou 061/ 41 33 91 | culture.hautelesse@gmail.com

Une organisation de la MCFA en Haute-Lesse, du Plan de cohésion sociale de Tellin et de la commune de Tellin

**Samedi 6 janvier
à 19 heures**
Buvette du foot à Tellin

Repas de Noël

*pindonneau
ou 2 saucisses
gratin dauphinois
et sa suite
Dessert
15 €*

*Saucisse - Gratin
compoto-Dessert
à € (enfant)*

* Gratuité pour les affiliés en ordre de cotisation
enfant affilié gratuit si accompagné d'un adulte payant

Oh, oh, oh, Je vous attendez nombreux.

Le Vc Tellinam vous souhaite, avec un peu d'avance, de bonnes fêtes de fin d'année

Reservation obligatoire pour le 2 janvier par téléphone au 0476/50 63 02 par mail vctellinam@yahoo.fr



A vos agendas !

Comme chaque année, depuis 17 ans, nous faisons appel à vous pour nous aider à récolter des fonds pour la recherche scientifique !

14 janvier 2018 dès 11h30 au Foyer Culturel de Bure,
Dîner raclette

Réservations souhaitées chez : *Huguette Jeanjot : 084/366617*

Anne Rossignol : 084/366037

Philippe Lambert : 0479/659985

02 février 2018 à 19h à la salle Concordia de Tellin, **BINGO**

11 mars 2018 au Collège d'Alzon de Bure, pièce de théâtre jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »

18 mars 2018 dès 13h à Grupont, vente de pensées

La date du concert vous sera communiquée ultérieurement

*Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !*

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

Divers



Liste des professions médicales et paramédicales sur la commune (en complément du « Bottin des activités extrascolaires » distribué dernièrement).

Kinésithérapeutes :

- Annick Guillaume (+ acupunctrice) :
Chemin des Cachets 6,
6927 Resteigne (Tellin),
084 44 59 55
- Justine Lignon
(travaille avec Annick Guillaume)
- Nathalie Jeangout,
Grand'Rue 51, 6927
Resteigne (Tellin),
0497 89 57 34
- Didier Vincent (+ ostéopathe),
Rue Saint-Joseph 12,
6927 Tellin,
084 36 72 31

François De Marneffe

(+ ostéopathe),
Rue de Lesterny 15,
6927 Bure (Tellin),
0477 99 10 03

• Fabrice Gridelet,
Rue de Tellin 48,
6927 Bure (Tellin),
0475 49 88 60

• Bernard Bruwier,
Rue du Centenaire 20,
6927 Tellin
084/36 66 12

Logopède

• Axelle Jacob,
Rue du Vicinal 20,
6927 Tellin
494/39 40 11

Dentistes :

• Olivier Boxus,
Rue du Tchenet 58,
6927 Tellin,
084 36 71 66

• Kathleen Boxus

Médecins :

• Gaëtan Houillon
(+ médecine du sport),
Rue du Centre 58,
6927 Resteigne (Tellin),
084 34 55 65

• Boevé Jacques,
Rue de la Libération 259/B,
6927 Tellin,
084366278

• Broukaert Marie,
Rue de Bouges 9,
6927 Resteigne,
084368888

• Clarinval Frédéric,
Rue de Lesterny 18,
6927 Bure,
084368454

• Cabinet Médical de la Haute Lesse,
Rue du Centenaire 21,
6927 TELLIN,
084368454

• Pharmacie EPC,
Rue Grande, 6,
6927 Tellin
084/36 66 85

N'hésitez pas à nous communiquer toute erreur ou tout manquement dans cette liste

Le GAL Nov'Ardenne : nouvel acteur du développement de VOTRE territoire !

Financé par l'Europe, la Wallonie et les communes de son territoire, le Groupe d'Action Locale (GAL) Nov'Ardenne est une nouvelle asbl active sur Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin. Elle ambitionne de mettre en œuvre des actions dans différents domaines tels que l'économie, le social, le tourisme, l'agriculture, la culture, l'eau et l'énergie.

Le GAL Nov'Ardenne, c'est une équipe de 5 personnes au service du développement rural de VOTRE territoire.

De gauche à droite :

- Aurèle BENOIT (chargée de mission tourisme et social)
- Pauline DEOM (chargée de mission économie)
- Michaël ISMENI (chargé de mission culture, engagé par le Centre Culturel de Libramont-Chevigny)
- Stéphanie FOUREZ (coordinatrice)
- Elise STASSIN (chargé de mission agriculture et eau)

Pour en savoir plus, rejoignez la page facebook

« GAL Nov'Ardenne » !

Contact :

Gal Nov'Ardenne
Place communale, 6
6800 Libramont
Chevigny
061/65.69.31
info@novardenne.be



Voici quelques nouvelles du Patro !

Nous tenions à remercier Mr Jean-Pierre Magnette, Yves Degeye ainsi que le collège communal et le comité du foot de

Bure pour notre activité spéciale halloween du 28 octobre.

Merci également à tous pour votre soutien.

Voici les prochaines dates d'activité : les 13, 27 janvier ; les 3, 10, 24 février ; les 3, 10, 24 mars, les 14, 28 avril, les 5, 12, 26 mai et les 2, 9, 30 juin.

Le week-end du 10-11 mars, nous participons à l'opération arc-en-ciel et

l'opération grande collecte. L'opération arc-en-ciel consiste à récolter des vivres non-périssables.

Pour la grande collecte, nous récoltons des sacs de couchage, des sacs à dos, des lits de camp ainsi que des matelas pneumatiques

et autogonflants. Ces objets doivent bien sûr être en bon état car ils seront redistribués aux patros qui en feront la de-

mande. Plusieurs points de collecte seront répartis dans la commune (min. 1 par village). Ces points de collecte seront signalés un peu plus tard. Pour ces opérations, nous sommes également à la recherche de volontaire pour nous aider dans notre récolte et donc pouvoir passer dans les maisons pour récolter. La mercerie «ABBC» à Tellin sera déjà un point de collecte à partir du lundi 5 mars 2018.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter via la page Facebook (Patro "Les cloches" de Tellin) ou via les présidents (Edouard : 0497/29.07.85., Claire : 0498/40.74.36.).



Des fleurs provinciales et régionales

Le bilan 2017 procure de nombreux motifs de satisfaction aux sympathisants et au comité «Village fleuri».

Marché aux pensées

«Une pensée pour le Télévie» a permis de verser plus de mille euros au Télévie et ainsi soutenir la recherche contre la leucémie. D'ores et déjà, rendez-vous le 18 mars 2018 à la salle Saint-Denis à Grupont pour l'achat de vos fleurs printanières.

Sur le podium

Le rêve du comité est enfin devenu réalité : figurer sur une des marches du podium ! Cette année, au 35^{ème} Challenge «Luxembourg, province propre et fleurie, Bure a été promu dans la catégorie «trois fleurs» (70 à 79 %) et a reçu un chèque de 750 € pour embellir le village en 2018! Du fond du cœur MERCI à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce succès, et notamment les jeunes d'«Eté Solidaire» pour les travaux de peinture des bancs situés à proximité des coins fleuris.

«Wallonie en fleurs»



«Village fleuri» a également participé à «Wallonie en Fleurs», un concours lancé en janvier 2017 par le ministre wallon ayant dans ses compétences la Nature, la Ruralité, le Tourisme et le Patrimoine, René COLLIN. Ses objectifs sont multiples : créer des espaces remplis de fleurs et de végétations diverses, encourager des initiatives qui améliorent le cadre de vie et apporter un plus en matière d'environnement et de biodiversité. Les lauréats reçoivent, selon l'appréciation du jury, la distinction «une», «deux» ou «trois fleurs», à l'instar des villes et villages fleuris en France.

Cinq professionnels du secteur horticole, des espaces verts et du tourisme sont venus évaluer, fin juillet, l'harmonie et l'esthétique des divers aménagements à travers le village. Au-delà des espaces fleuris, le jury est sensible, dans son évaluation, à l'origine des plantes, à la diversité botanique, à la pérennité des plantations, à la qualité de l'entretien, à l'économie de l'eau, à la propreté, ainsi qu'aux actions et à la participation de la population.

Label «deux fleurs»



Lors de la remise des prix, le 9 novembre dernier à Namur, Bure figure parmi les trente-cinq lauréats du concours. Il est labellisé «2 fleurs» (50 à 79%) et empoche un chèque d'une valeur de 750 € valable pour l'achat de plantes auprès d'un des 24 «Artisans du Végétal» de Wallonie. Deux plaques émaillées, portant l'inscription «Wallonie en Fleurs» et deux fleurs stylisées, seront placées aux entrées du village pour annoncer notre label.

Tour des crèches

Toute l'équipe de «Village fleuri» vous souhaite déjà de bonnes fêtes de fin d'année et fixe rendez-vous le 26 décembre prochain à 16 h 30 au rond-point des sangliers, pour le traditionnel et apprécié «Tour des Crèches». A noter que deux nouvelles guirlandes de Noël égayeront le parcours : illuminations de la façade du presbytère et du croisement du Pasay avec la rue de Grupont.

D'avance, un tout grand merci à tous les initiateurs des crèches de quartier pour leur réalisation et accueil toujours aussi chaleureux des «Pèlerins».

Notre souhait pour 2018

En cette période de vœux, les petites mains «vieillissantes» souhaiteraient admirer, l'été prochain, une jardinière ou une potée fleurie à chaque maison pour ainsi procurer une aide certaine à l'entretien et au fleurissement du village. Un tel bouquet de couleurs discontinu témoignerait de la joie de vivre dans notre commune.

Encore, meilleurs vœux fleuris pour 2018.

Pour le comité «Village fleuri»

Omer Van den Bergh

Like us on Facebook

Atelier de réparation agréé toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions

autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin - 084/223.123 - www.autoselux.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

*Une chaleur!
d'avance!*

*Depuis plus
de 75 ans*

Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be

DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

JR JACQUET
LALLEMAND

RAMONAGE - TUBAGE

084 / 21 34 28
0474 / 55 74 65
jacq1976@hotmail.be

MT
CONSTRUCTION

Construction - Rénovation - Transformation

Maçonnerie pierre naturelle
Martial Thiteux
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE
0484/72 89 90 m.thiteux@skynet.be
DEVIS GRATUIT

*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de Jardin
et Forestiers - Remorques**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
jullengruslin@skynet.be